

CODE	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U. €	PRODUIT €
	TRAVAUX DE PEINTURE ET SOL DANS HALL D'ENTREE VESRIBULE, RDC ET DEGAGEMENT BOITE AUX LETTRES				
	<u>TRAVAUX DE PEINTURE</u>				
	<u>Sur plafond et murs actuellement peints dans local boite aux lettres</u>				
	Lessivage pour repeindre Impression Peinture acrylique 2 couches en finition	ens	1.00	940.00 €	940.00 €
	<u>Sur murs actuellement en enduit structuré peint</u>				
	Lessivage pour repeindre Révision du structuré existant Impression Peinture satinée 2 couches en finition	ens	1.00	2,222.00 €	2,222.00 €
	<u>Sur plafonds et porte actuellement vernis</u>				
	Lessivage pour revernir Ponçage Verni incolore 2 couches en finition	ens	1.00	998.00 €	998.00 €
	<u>Sur portes actuellement peintes</u>				
	Lessivage pour repeindre Ponçage Primaire d'accrochage une couche Rebouchage huile compris ponçage Peinture huile 2 couches en finition	ens	1.00	1,108.00 €	1,108.00 €
	<u>Sur façade de gaine actuellement peintes une face</u>				
	Lessivage pour repeindre Ponçage Primaire d'accrochage une couche Rebouchage huile compris ponçage Peinture huile 2 couches en finition	ens	1.00	380.00 €	380.00 €
	<u>Sur radiateur et porte métallique une face actuellement peints</u>				
	Lessivage pour repeindre Ponçage Primaire d'accrochage une couche Peinture huile 2 couches en finition	ens	1.00	230.00 €	230.00 €
	<u>Sur façade d'ascenseur actuellement peint une face</u>				
	Lessivage pour repeindre Ponçage Primaire d'accrochage une couche Peinture huile 2 couches en finition	ens	1.00	240.00 €	240.00 €
	<u>Nettoyage et protection d'usage</u>	ens	1.00	340.00 €	340.00 €
	TOTAL H.T Peinture				6,458.00 €

CODE	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U. €	PRODUIT €
	<u>TRAVAUX DE SOL</u>				
	Arrachage du revêtement caoutchouc dalles PIRRELI existants Grattage des résidus Primaire d'accrochage Ragréage en révision Pose collée de dalles U4 grand trafic TRIMEO MODAL 50*50 des Etbs FORBO Evacuation des gravais aux décharges spécialisées	ens	1.00	4,230.00 €	4,230.00 €
	Fourniture de dalles U4 grand trafic TRIMEO MODAL 50*50 des Etbs FORBO	ens	1.00	1,893.00 €	1,893.00 €
	<u>Sur plinthes actuellement peintes</u>				
	Lessivage compris dégraissage pour revernir Ponçage Impression verni coupé Verni satinée incolore 2 couches en finition	ens	1.00	835.00 €	835.00 €
	<u>Nettoyage et protection d'usage</u>	ens	1.00	300.00 €	300.00 €
	TOTAL H.T Sol				7,258.00 €
	 <i>Nota :</i> <i>Aucun travaux de menuiserie, de plomberie, de vitrerie, de serrurerie</i> <i>ne sont prévus dans le présent devis.</i>				
	TOTAL H.T				13,716.00 €
	Tva 10,00%				1,371.60 €
	Ttc				15,087.60 €
	 Valeur Février 2024				
	NOTA : seul le montant HT sera pris en compte, le taux de TVA ne sera appliqué qu'après fourniture de l'attestation indiquant la proportion de millièmes affectés à l'habitation.				
	Conditions de paiement : Par chèque : 30% à la commande, solde sur présentation de situations mensuelles.				

VI.SA

Etude Conseil Réalisation

maçonnerie - ravalement - peinture

Sarl au capital de 7 700€

24, rue des Chasseurs

91800 Brunoy

Tél : 06 14 38 48 28 Fax : 01 69 39 35 78

vinuesa.salvador@wanadoo.fr

CABINET PLISSON IMMOBILIER

34 rue Eugène Flachat

75017 PARIS

A l'attention de Mme PLISSON

A Brunoy, le 02 Février 2024

Devis VI.SA N° 24 023

LIEU D'EXECUTION

138 A 140 RUE DE CRIMEE

75019 PARIS

TRAVAUX

**TRAVAUX DE PEINTURE ET SOL DANS HALL D'ENTREE
VESTIBULE, RDC ET DEGAGEMENT BOITE AUX LETTRES**

CONDITIONS D'EXECUTION DE CHANTIER

VALIDITE DE NOTRE OFFRE:

6 MOIS

TAUX DE T.V.A.

Les prix ont été établis sur la base du taux de T.V.A. en vigueur à ce jour.
Toute variation intervenant postérieurement sera répercutée sur ces prix.

CLAUSE DE GARANTIE.

L'entrepreneur, nonobstant les articles 551 et 552 du Code Civil, demeure propriétaire de l'ouvrage exécuté, jusqu'à l'entier paiement de sa créance née du marché des travaux.

Les présentes dispositions ne modifient pas ses obligations telles que fixées aux articles 1788, 1792 et suivant et 2270 du Code Civil.

NOTA IMPORTANT.

En aucun cas, le paiement de nos travaux ne peut être subordonné au versement des crédits, de subventions, demandés par le client, ou indemnités d'assurances.

DELAÏ D'EXECUTION.

A déterminer, suivant importance du chantier ou suivant planning à réaliser entre les deux parties.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES.

Aucun travail ne pourra être commencé sans devis accepté par les deux parties.

PRIX

Nos prix sont nets et forfaitaires et s'entendent pour une commande globale, sauf acceptation entre les deux parties.

FRAIS

Les droits de voirie, les besoins en eau et électricité, restent à la charge de la Copropriété.

PRIVATIF

En aucun cas des travaux privatifs ne pourront être réalisés, sans accord entre les deux parties.

IMPORTANT.

La mise en jeu des croisées, des volets, persiennes et autres réparations devront être exécutées avant notre intervention.

L'intervention d'autres corps d'état pendant nos travaux ne devra, en cas de retard, nous pénaliser.

PRECAUTION

Dépose des antennes ou parabole la charge du propriétaire.

Dépose des stores, enseignes, pots de fleurs et autres n'appartenant pas proprement dit à la surface à traiter, devront être enlevés, déposées ou protégés par leur propriétaire.

Nous ne pourrions être tenus pour responsables si malgré toute notre attention, un incident se produisait.

Pendant le lavage, des infiltrations d'eau peuvent se produire, dues à des supports poreux, des croisées en mauvais état (joint, vitres cassé, mal fermée double vitrage non hermétique), système d'alarme extérieur, etc....

Soyez vigilants, la responsabilité dans tels cas ne pourra être imputée.

CANTONNEMENT

Mise à disposition de locaux pour stockage matériel, vestiaires pour les employés ainsi qu'un point d'eau et W.C. si possible.

En cas d'impossibilité, les frais pour installation d'un cantonnement seront à votre charge.

POUR ACCORD

ALe.....